

Règlement

1. Conformément aux règles du concours, le lauréat de l'année 2024 ne pourra pas soumettre de candidature pour l'édition 2025.

2. Techniques : Dentelle (fuseau ou aiguille), crochet, tricot, macramé, patchwork, frivolité ou technique du bois.

3. Matière d'oeuvre : Lin, coton, soie, synthétique, possibilité d'ajouter d'autres matières dans le respect de la technique choisie

4. Couleurs : aux choix

5. Dimension : libre
la 3D est appréciée

6. Présentation : Sous cadre ou facile à présenter

7. Emballage : Solide et réutilisable

8. Sélection des œuvres : Refus possible si une oeuvre ne correspond pas au thème du concours

9. Assurance et transport : à votre charge lors des expéditions aller/retour (IRIDAT-CEDF assure lors de la réception et pour la durée de l'exposition)

10. Exposition : IRIDAT - CEDF est le seul juge des emplacements

11. Retrait des œuvres : décembre 2025

12. Exploitation de l'oeuvre : Autorisation à exploiter la reproduction de l'oeuvre sur tout support

13. Délibération : Sans appel



IRIDAT-CEDF
44 RUE RAPHAEL
43000 LE PUY-EN-VELAY

Contactez-nous

(+33) 4 71 02 01 68

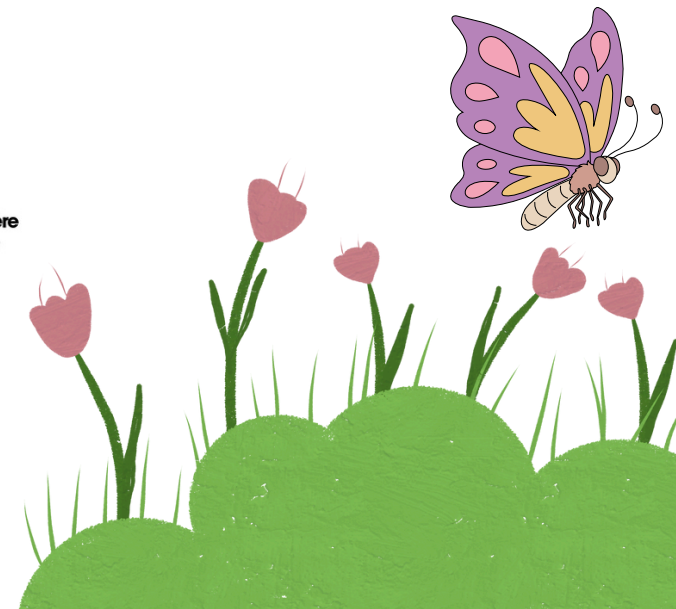
enseignement@ladentelledupuy.com

<https://www.ladentelledupuy.com/>

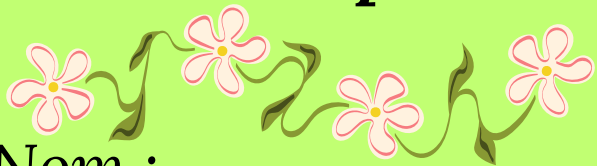


Les Victoires Créatives autour du fil 4ème édition

Thème : Le Jardin Vendredi 26 septembre 2025 à 11 h



Bulletin d'inscription



Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Email :



Technique (entourer) :

- Dentelle au fuseau
- Dentelle à l'aiguille
- Crochet
- Tricot
- Macramé
- Patchwork
- Broderie
- Frivolité
- Boutis
- Technique du bois



Inscription (20€) :

- Chèque
 - Espèce
 - Virement (RIB sur simple demande)
 - Paypal
(enseignement@ladentelledupuy.com)
 - Carte bancaire :
N° :
Date d'expiration :/.....
Clé :
- Gratuit si adhésion à l'association IRIDAT-
CEDF datant de moins d'un an
Numéro adhésion :

Versement des 20€ obligatoire au moment
de l'inscription

Date limite : 6 septembre 2025

OIPNS